

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CANTON DE BREBIERES

DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 22 MARS 2023

L'an deux mille vingt trois, le 22 mars à 18H30, le Conseil Municipal s'est tenu au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme DUBOIS Corinne, Maire, en suite de convocation en date du 17 mars 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents :

Mme DUBOIS Corinne, Maire, Mme HERMANT Marie-Pierre et Mr HERBIN Benoît, Adjoints, Mme DUSAUTOIR Sandra, Mr PETIT Bruno, conseils délégués, Mr HOUZIAUX Georges, Mme DELABRE Nadine, Mme OLRY Elisabeth, Mme BACQUET Isabelle, Mr OBRY Benoit, Mr TILMANT Lucas, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

Mme GODART Sarah ayant donné pouvoir à Mme DUSAUTOIR Sandra
Mme VAN AUDEKERK Bérénice ayant donné pouvoir à Mme DUBOIS Corinne

Démissionnaires :

Mr BLONDIN Franck selon courrier reçu en Mairie le 20 mars 2023
Mr PRUVOST Jean-Bernard selon courrier reçu en Mairie le 20 mars 2023

Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux et constaté que les conditions de quorum étaient atteintes. Mr OBRY Benoit est nommé secrétaire de séance. Le compte rendu de conseil municipal du 15 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité après correctif proposé par Mr Georges HOUZIAUX sur la sémantique à utiliser : « ne plus écrire « retour des commissions » mais « retours sur les dossiers en cours des commissions »

L'ensemble des membres du conseil municipal présents accepte l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour proposé par Madame la Maire : la démission de Monsieur Jean-Bernard PRUVOST

1. FINANCES COMMUNALES**1.1 SUBVENTION COLLEGE BIACHE ST VAAST**

La commune d'IZEL LES EQUERCHIN a été sollicitée par les enseignantes d'espagnol du collège de BIACHE St VAAST pour financer, en partie, un voyage en Espagne qui aura lieu du 10 au 15 avril 2023, à hauteur de 15 E par élève de la commune pouvant en bénéficier : soit 1 élève au total. Après en avoir délibéré le conseil accepte à l'unanimité d'allouer une subvention de 15 euros.

1.2 SIDEN-SIAN – Fiscalisation de la contribution DECI 2023

Conformément à la délibération du comité syndical du 12 décembre 2022, notre cotisation s'établit comme suit : 5 EUR X nombre d'habitants de notre commune connu au 1^{er} janvier 2022 soit un montant de 5300 EUR. Le comité syndical a décidé de mettre en place la fiscalisation de notre contribution. Toutefois, nous avons la possibilité de refuser cette fiscalisation et donc de financer notre contribution par le biais de notre budget communal. Aussi, comme cela avait déjà été fait en 2022, Mme la Maire propose au conseil municipal de voter contre la fiscalisation. Après en avoir délibéré le conseil accepte à l'unanimité.

1.3 Recours à l'emprunt

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble rue de la Mairie, Mme la Mairie indique que le financement se fera via recours à un emprunt d'un montant de 75.000 €.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1 Démissions de Mr Franck BLONDIN et de Mr Jean-Bernard PRUVOST

Mme la Maire annonce avoir reçu deux demandes de démission :

- Mr Franck BLONDIN selon courrier reçu en Mairie le 20 mars 2023 (confirmant le mail reçu le 17 février 2023) pour convenance personnelle,
- Mr Jean-Bernard PRUVOST selon courrier reçu en Mairie le 20 mars 2023 suite aux engagements pris en 2020, faisant suite à 33 années de mandat.

Madame Emmanuelle CAUDREPLIER a été sollicitée pour intégrer le conseil municipal. Son courrier de réponse est attendu. Il est rappelé que dans les communes de moins de 3.500 habitants, les conseillers démissionnaires ne sont pas remplacés sauf si le conseil municipal a perdu le tiers de ses membres (article L.2122-8 du CGCT). Notre conseil municipal serait ainsi composé de 13 membres en cas de refus de Madame CAUDREPLIER.

2.2 Nomination d'un représentant à la commission de contrôle des listes électorales

Suite à la démission de Mr Franck BLONDIN, un poste est vacant à la commission de contrôle des listes électorales. Mme la Maire fait appel à candidature. Mr PETIT Bruno est le seul candidat, sa candidature est validée par le conseil municipal.

2.3 Nomination d'un référent SDIS

Suite au décès de Mr Michel LEMPREUR, un référent SDIS doit être désigné pour la commune. Mme la Maire fait appel à candidature. Mr Lucas TILMANT est le seul candidat, sa candidature est retenue par le conseil municipal.

2.4 Modification du règlement intérieur de la cantine et de la garderie

Mme la Maire informe que la commune a acquis un logiciel permettant l'inscription des enfants à la cantine, garderie périscolaire, centre de loisirs. Cet outil, extension de notre logiciel comptable actuel, sera actif pour la rentrée de septembre. De ce fait le règlement intérieur sera modifié pour entrer en vigueur en septembre 2023.

2.5 Débat PADD

Mme la Maire rappelle que le PLUi doit répondre aux obligations du SCOT, SRADDET des HDF, SDAGE Artois-Picardie et SAGE Scarpe Amont. Le PADD permet l'application d'une politique de mise en valeur du cadre de vie et d'accueil d'une nouvelle population. L'objectif est de produire 3 600 logements supplémentaire d'ici 2035 tout en maîtrisant la consommation foncière. Le PADD du PLUi a été débattu au conseil communautaire du 20 décembre 2022. Le code de l'urbanisme prévoit que ce débat ait lieu également dans chaque conseil municipal. Aussi, avec l'envoi de la convocation, les conseillers municipaux ont pu faire lecture du PADD complet. Mme la Maire rappelle la genèse du PLUi, lancé officiellement par le conseil communautaire du 15 mars 2019. Après lecture du PADD et de ses axes prioritaires, des enjeux et des orientations, aucune remarque du conseil municipal n'a été émise.

3. INFORMATIONS DIVERSES ET RETOUR DES REFERENTS DE COMMISSIONS SUR LES DOSSIERS EN COURS

3.1 Commission travaux /finances

Pose des 2 DAE le 31 mars 2023. Point sur le coût énergétique, bouclier énergétique et contrat FDE. Installation des personnages et panneau de signalisation sécurité piétons aux abords de la salle des fêtes. Devis en cours porte SDF et columbarium avec aménagement du jardin du souvenir.

3.2 Commission numérique

Panneau Pocket : actuellement 552 smartphones connectés. Décision du conseil municipal de permettre la publication des avis de décès des résidants sur demande expresse des familles. Retour sur les ateliers numériques. Rappel sur l'organisation et la distribution d'IZEL INFO

3.3 Commission enfance

Centre de loisirs : ouverture des inscriptions avec grille tarifaire inchangée. Conseil d'école du 7 mars : compte-rendu Lecture du compte-rendu d'inspection de l'ACM (Accueil Collectifs de Mineurs) en février 2023 par le SDJES 62.

3.4 Commission animation / cadre de vie

Retour sur le repas inter générationnel du 10 mars. Marché place de l'Eglise le mercredi : distribution de flyers avec les coordonnées des commerçants pour livraison à domicile ou passage de commandes. Présence d'une centrale d'optique le 29 mars 2023. Color Run : organisation en cours.

Mme BACQUET Isabelle rappelle la date de la prochaine AG du Comité des fêtes le lundi 3 avril à 18H30. Rappel sur organisation du parcours du cœur par les Randonneurs Izellois le 1^{er} avril à 14H.

En l'absence d'autre question la séance est levée à 20H20.